



Département de la Corrèze

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de HAUTEFAGE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 10

Dont pouvoirs : 0

Numéro Délibération : **MA-DEL-2026-024**

Date de la convocation : 24/04/2026

Date d'affichage : 28/04/2026

Nombre de voix **POUR** : 10

Nombre de voix **CONTRE** : 0

Nombre d'**ABSTENTION** : 0

Le 28 avril 2026 à 19h30

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFAGE régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à Salle de réunion de la mairie, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe EYRIGNOUX**, Maire.

Etaient présents : M. Jean-Philippe EYRIGNOUX, Mme Corinne QUERIO, M. Daniel PARSOIRE, Mme Emilie FARGES, M. Thierry JOUGOUNOUX, Mme Marie Hélène NOUAILLE, M. Frank VAN ESSEN, Mme Marie-Pascale DUFOUR, Mme Charlotte PARSOIRE, M.

Valentin CARREAU.

Étaient absents excusés : Mme Marylène VERGNE.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : -

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 10

Secrétaire de séance : Mme Emilie FARGES.

OBJET : VOTE BUDGET PRIMITIF COMMUNAL - ANNEE 2026

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, a voté le **budget primitif 2026**

- au niveau du **chapitre** pour la section de **fonctionnement**

Dépenses : 763 640,86 € - Recettes : 763 640,86 €

- au niveau du **chapitre** pour la section d'**investissement**

Dépenses : 754 791,84 € - Recettes : 754 791,84 €

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de Tulle et publication par voie
d'affichage le 28/04/2026

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-Philippe
EYRIGNOUX

